

Centre pour le Développement de l'Entreprise



FORUM UE-ACP SUR LE COTON
La transformation dans l'UEMOA

Union européenne



CDE, une institution de :

Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



dans le cadre de l'Accord de Partenariat de Cotonou

1. Situation actuelle de l'industrie textile de la région

Si l'on peut parler actuellement de crise dans l'UEMOA tout comme dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, cette crise ne concerne pas que le commerce du coton, mais aussi le secteur textile.

Durant les années 1970, les pays de l'UEMOA ont connu des taux de croissance du secteur industriel textile souvent supérieur à ceux des pays d'Asie du Sud Est. Au début des années 1980, une quarantaine d'entreprises textiles occupaient largement l'important marché régional des pagnes fancy et wax. Elles produisaient aussi des filés et des tissés dont une partie était destinée à l'exportation. Certaines d'entre elles se lançaient dans des productions de tissus synthétiques, de produits confectionnés et d'articles textiles pour l'industrie.

En 2004, seules trois entreprises poursuivent des activités pouvant être jugées comme véritablement satisfaisantes : UNIWAX (Société d'impression en Côte d'Ivoire), COTIVO (filature et tissage en Côte d'Ivoire) et CCV (Cotonnière du Cap Vert au Sénégal produisant du fil de bonne qualité exporté en Europe).

La filature FITINA SA, récemment créée au Mali, avec un investissement de l'ordre de 10 millions d'Euros, ainsi que deux autres filatures au Bénin et au Burkina Faso, rejoindront peut-être – mais cela reste à prouver – ces entreprises dont l'activité est satisfaisante. Quelques projets de relance existent également, notamment avec des repreneurs indiens ou chinois – parmi lesquels on citera le projet INDOSEN.

Toutefois, on retiendra que sur la période 1997-2004 la tendance à la disparition de l'industrie textile s'est poursuivie. Plusieurs raisons expliquent ce désagrégement de l'industrie textile de l'UEMOA, dont principalement :

- la très forte concurrence à l'échelle mondiale
- la concurrence déloyale à travers les importations frauduleuses, la contre façon des imprimés, la friperie. Par exemple, l'écart entre les tissus imprimés localement et les importations frauduleuses est de l'ordre de 40 % dans un des pays dans la Région
- l'absence d'un véritable marché régional, chaque pays cherchant à « réserver son marché à ses propres industries »
- le faible niveau des investissements productifs se traduisant par l'existence d'un parc d'équipement obsolète
- les coûts de certains facteurs très élevés (énergie, transport...)
- la mauvaise gestion dans bon nombre de cas : absence de recherche de compétitivité, effectif pléthoriques et manque de productivité,
- l'environnement des affaires peu propice à l'arrivée de nouveaux investisseurs : difficultés politiques dans certains pays, pratiques abusives de certaines administrations, faiblesse des protections légales, fiscalités lourdes dans certains cas...
- etc ...

En outre, au milieu des années 1980, les nécessités de l'ajustement structurel conduit par le FMI et la Banque Mondiale ont forcé le désengagement des Etats et l'ouverture des frontières. Résultats : des dizaines d'entreprises textiles ont fermé et des grands groupes textiles européens (DMC, Willot...) se sont retirés de la Région.

2. QUEL AVENIR POUR L'INDUSTRIE TEXTILE DE L'UEMOA?

Le secteur textile a-t-il encore un avenir dans l'UEMOA ? Quelques facteurs militent en faveur d'une relance de l'industrie textile dans la région :

- la disponibilité de coton fibre de bonne qualité et compétitif: de l'ordre de 750000 tonnes/an
- l'existence d'un important marché textile (plus de 1,067 millions d'Euros) avec des habitudes de consommation spécifique (pagnes fancy et wax, boubous bazin...)
- la restructuration du marché textile international, notamment à travers le rapprochement progressif de la transformation première vers les zones de production de coton
- les opportunités créés par l'AGOA pour certains investisseurs de Maurice, de Malaisie...
- une offre de main d'œuvre, certes peu formée, mais abondante et bon marché
- etc...

En revanche, bon nombre des obstacles qui ont engendré la fermeture des industries textiles durant les décennies 1980 et 1990 ne sont pas encore levés.

Pour approfondir la question, en 2003, le CDE et la BOAD ont initié : «L'étude d'identification et de promotion d'unités industrielles régionales dans la filière coton de l'UEMOA». Cette étude, réalisée par le Cabinet sénégalais PMC, analyse les différents segments du marché textile (filature, tissage, ennoblissement, bonneterie, confection) et dégage le positionnement des industries textiles de l'UEMOA. Ce positionnement est évalué par une comparaison entre l'attrait des marchés régional et international (mesurés par leur taille, leur taux de croissance, leur valeur ajoutée et leur intensité concurrentielle) et les atouts des industries de l'UEMOA (compétitivité). Après avoir fait l'objet d'un atelier de restitution auprès des opérateurs de l'UEMOA et des professionnels d'autres régions, l'étude tire les principales conclusions suivantes :

- sur le marché international textile, le seul segment où l'UEMOA reste compétitive est la filature. Le développement des filatures pourrait créer les conditions favorables au décollage des autres segments
- 25 % de la production locale pourrait alors être transformée d'ici 2010 entraînant la création dans l'ensemble UEMOA de l'ordre de 50.000 emplois industriels durables. Cette demande des industries locales constituerait une garantie pour les producteurs pour l'écoulement d'au moins le quart de leur production
- la disponibilité des filés dans la région créera un «cercle vertueux» pour le développement des autres segments de la filière

Pour atteindre cet objectif, l'étude recommande principalement :

- (i) la mise en place d'un dispositif préférentiel au coton aux industries de la Région : 30 % de subvention par rapport au marché international
- (ii) la création d'un fonds régional de soutien à la production et d'incitation à la transformation locale de la fibre de coton
- (iii) le lancement d'une concertation sectorielle permanente Etat/Secteur privé autour de l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour la compétitivité de la filière et l'appui aux organisations professionnelles du secteur
- (iv) l'élaboration et la mise en place d'un programme régional de formation aux métiers du textile
- (v) la mise en place d'un dispositif régional de centres techniques textiles
- (vi) le lancement d'une campagne active de communication et de promotion de la zone UEMOA

L'étude établit un calendrier précis des actions à mener et identifie les organismes qui en sont responsables. A côté des professionnels du secteur et des Gouvernements, trois institutions sont appelées à conduire les actions : la Commission de l'UEMOA, la BOAD et le CDE.

L'étude PMC a fait l'objet de critiques de certains spécialistes et professionnels du coton/textile dans la Région. «Sa principale valeur ajoutée repose sur une vieille recette : subventionner le coton». Ce débat constitue dès lors la problématique des enjeux de la transformation – et il est loin d'être tranché. Les «contre» disent que les subventions masquent l'absence de compétitivité et que dans un processus de mondialisation, il est impossible de les maintenir longtemps. Leur arrêt, tôt au tard, se traduira par le retour à la case départ. Les »pour« disent que tous les pays en développement (Chine, notamment) qui ont pu développer leur industrie textile sont passés par une période de subvention de la matière et de protection des marchés.

Entre temps, la Commission de l'UEMOA a adopté «l'Agenda» de la relance de l'industrie textile dans la zone, avec l'objectif de 25 % de taux de transformation. Comme évoqué au chapitre 1, on assiste également à frémissement des investissements dans la région : création de la filature FITINA par des français et de mauriciens au Mali, SITEX au Bénin... et l'arrivée des repreneurs indiens et chinois dans certains pays comme le Sénégal.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le programme textile du CDE dans l'UEMOA.

3. L'APPUI DU CDE EN FAVEUR DU SECTEUR TEXTILE DE L'UEMOA

L'objectif global du programme textile du CDE/PRO-€NVEST est de contribuer à la valorisation locale du coton dans la zone UEMOA. Ses objectifs spécifiques sont de :

- (i) appuyer les industries existantes dans leurs efforts de redressement et de développement
- (ii) renforcer les organisations professionnelles du secteur
- (iii) promouvoir dans la mesure du possible de nouveaux investissements dans la région.

Ce programme 2003-2005, d'un montant total de 3 millions d'Euros (1,7 millions sur budget propre du CDE et 1,3 millions sur budget de PRO-€NVEST), a permis le lancement de plusieurs actions :

- mise à disposition d'une Cellule d'Appui Technique (CAT) à l'Organisation Professionnelle des Industries Textiles (OPICT). Créée en février 2000, par les industriels textiles de l'UEMOA, avec l'appui du CDE et de la Commission de l'UEMOA, cette Organisation a pour objet de promouvoir et de défendre les intérêts généraux des industries cotonnières et textiles de la région
- organisation de la table ronde des industries textiles de l'UEMOA à Bamako en février 2004
- réactualisation de l'étude relative à la réouverture d'un centre textile régional (CERFITEX), à Ségou - Mali
- financement de diverses études de projets et assistance technique dans la région : FITINA, unité régionale de toile d'emballage, SUDCOTEX, FILSAH...
- identification de partenaires techniques financiers et techniques (Maurice, France, Belgique, ...) pour des promoteurs de la région
- recherche de financement des investissements auprès de la BEI, de la BOAD et des banques locales
- participation à la mise en place d'un programme-test de commerce équitable du coton, en partenariat avec le MAE (France), DAGRIS et Max Havelaar

D'autres actions sont en cours de préparation :

- étude/argumentaire de la résolution de l'OPICT lors du Forum de Bamako,
- préparation, avec la Commission de l'UEMOA, d'un Sommet des Chefs d'Etat sur la transformation du coton
- préparation, en collaboration avec le MEDEF International et l'UNICE d'un voyage d'industriels UEMOA en France et Belgique
- étude des industries textiles du Nigeria et du Ghana en vue de leur intégration dans l'OPICT,
- préparation de la rencontre de partenariat industriel UE-CEDEAO sur le textile